



FACE AU DIALOGUE POLITIQUE CONGOLAIS, POSITION DE LA DIASPORA CONGOLAISE !

Il y a des moments où dans un pays tout ce qui se décide ne peut laisser le moindre pan de la société nationale indifférent. A l'instar de ce que vécut le Congo à la veille de son accession à l'indépendance, de 1959 à 1960, toute la population congolaise est et doit se sentir concernée et interpellée par le débat en cours sur la légitimité et la légalité des institutions et des personnes à même de les à animer avec légitimité et compétence. Privilégiée par ses expériences variées tant à l'intérieur que hors-frontières et légitimée par son dynamisme reconnu, la diaspora congolaise a pleinement sa place à la table de concertations et son avis sur le devenir de son pays. C'est ce qui a été solennellement décrété, le samedi 18 juin 2016, au Colloque de Cologne sous l'impulsion de la plus importante, la mieux structurée et la plus dynamique organisation faîtière de toute la diaspora congolaise : la Convention des Congolais de l'Étranger, CCE en sigle.

Adopté à Cologne à une écrasante majorité, la Résolution numéro 3 a été ainsi formulée : « Envoyer une Délégation de la CCE au *Dialogue National Inclusif Congolais* ; au cas où celui-ci aurait lieu dans les conditions délibérément acceptées par l'ensemble des **Forces Politiques et Sociales nationales acquises au Changement** ».

Délégation de la diaspora à la hauteur des enjeux déjà constituée

Joignant l'acte à la parole, la CCE a écrit, en date du 5 août 2016, au Facilitateur du Dialogue National, alors présumé Inclusif, Congolais, M. Edem KODJO, pour solliciter l'accréditation d'une délégation de la diaspora constituée de quatre membres et répartie comme suit :

1. Participation aux travaux du Comité Préparatoire du Dialogue National Inclusif Congolais :

- Madame Arsène BONDJUKA NDJAMBA MACHU, cheffe d'entreprise à Thionville, France, Trésorière fédérale de la CCE et Représentante de la CCE en France ;
- Pasteur Simon-Pierre-Richard TSHITUNGU KAPINGA MUPOMPA, juriste, politologue, théologien, ancien Secrétaire et Rapporteur de la commission EAUX, FORETS, MINES ET ENERGIE de la CNS, membre de la Commission de Suivi des Résolutions de la CCE et Représentant de la CCE en République Fédérale d'Allemagne (RFA) ;

2. Participation au Dialogue Politique National Inclusif en RDC :

- Mme Gisèle MANDAILA MALAMBA, Ministre honoraire, Présidente de la Commission de Suivi des Résolutions de la CCE, Représentante de la CCE en Belgique ;
- Monsieur Noël K. TSHIANI MUADIAMVITA, Economiste, Haut-fonctionnaire international à la Banque mondiale à Washington et Auteur du Plan Marshall de 800 milliards de dollars sur 15 ans pour développer la RDC, membre de la Commission de Suivi des Résolutions de la CCE et Représentant de la CCE aux USA.

Par un processus vicié et illégitime, vers un accord méprisable !

Le 4 juillet 1960, au lendemain des pavanés célébrant l'accession du Congo à sa souveraineté, alors commandant en chef de la Force publique congolaise (Armée), le général belge Émile Janssens déclarait : « Après l'indépendance est égal à avant l'indépendance... ». Ceteris paribus sic stantibus face au format Kabila-Kodjo du Dialogue politique congolais, on serait tenté de paraphraser l'ignoble Janssens : « l'après-dialogue en cours à Kinshasa sera textuellement, voire pire, égal à l'avant... ». Car, non seulement les problèmes de légitimité et de légalité à l'origine de la crise politique congolaise justifiant ce Dialogue seront toujours-là, voire même plus acérés que jamais ; et l'on court surtout le risque de les voir même redoubler d'acuité. En effet, comment justifier la prorogation par simple accord politique des mandats gouvernementaux des gens qui, depuis des décennies, ne se seront illustrés que par tout ce qu'il y a de plus détestable en politique : mensonges, mauvaise foi, corruption, incompétence, inepties, gabegie, mégestion, illégitimité, injustice, assassinats, terreur, autocratie etc. Comment expliquer le fait de redonner aux mêmes acteurs fautifs le mandat de faire en quelques mois ce qu'ils n'ont pas su faire pendant des décennies ? Ici, le soutien sans réserve et déterminé de la Communauté internationale à un processus si vicié dans son essence ne peut qu'être sujet d'inquiétude.

Relevons que sous d'autres cieux, si pendant cinq ans un gouvernement n'a pas réuni les moyens pour organiser des élections budgétisées dans son programme, il est alors taxé d'incompétent ou de mauvaise foi ou les deux à la fois. Rechercher un dialogue et, corrélativement, un accord politique pour lui donner un nouveau mandat pour le même objectif s'apparente donc plus à une prime à l'incompétence ou à la mauvaise gouvernance qu'à la quête d'une solution. Quelle en serait la finalité ? On rappellera que les mandats des députés provinciaux ainsi que des sénateurs ont expiré depuis 2011. En fait, depuis les Coups d'Etat de Mobutu, il n'y a jamais eu de scrutin pour élire ni bourgmestres, ni maires, ni chefs de secteur. A l'aune de la Constitution, la Chambre basse tiendra sa dernière session ordinaire le 15 septembre prochain ; alors que le dernier mandat du chef de l'Etat sortant expire définitivement le 19 décembre 2016. Bientôt, toutes les institutions étatiques congolaises et tous leurs animateurs actuellement en place seront dépourvus de toute légitimité issue du peuple. Le bilan politique de Kabila est catastrophique ! A quoi servirait le dialogue politique devant l'échec d'une telle ampleur ? Qui réunir autour d'une table de négociation et en vue de quel accord, pour quelle finalité politique ?

Conditions minimales de participation au Dialogue non réunies !

Lorsqu'on adopte des résolutions et qu'on les met nettement en exergue, c'est pour les mettre en œuvre. La CCE maintient-elle toujours sa requête pour prendre part aux assises en cours à Kinshasa ? Dans la mesure où le contexte global du Dialogue s'est profusément complexifié, la question se pose sérieusement et invite forcément à un nouveau débat au niveau de l'Assemblée générale de la diaspora pour démêler les ambiguïtés gênantes et lever une option éclairée par la force du débat contradictoire et légitimée par un vote démocratique. A ce jour, les possibilités de réunir une Assemblée délibérante extraordinaire renvoient, au plûtôt, au 15 octobre 2016. Mais, en tant qu'une structure mûre et responsable, la CCE s'appuie également sur ses organes exécutifs pour se gouverner selon les directives bien comprises de ses assemblées précédentes. Aussi, suivant la tendance majoritaire de l'opinion nationale congolaise, le Comité exécutif fédéral de la CCE sursoit la participation de sa délégation au Dialogue jusqu'à nouvel avis.

Vives inquiétudes sur l'avenir de la Région déjà si tendue des Grands-Lacs africains !

Partageant les avis convergents des analystes de la scène politique congolaise, la Diaspora ne peut faire l'économie de ses vives inquiétudes sur l'avenir du Congo et quant aux répercussions de son éventuelle déflagration sociale dans la Région déjà si tendue des Grands-Lacs africains. En effet, ce n'est pas seulement le bilan politique de Kabila qui est catastrophique ; il n'a en outre pas réussi à relever le défi de la paix. Au-delà des harcèlements physiques et judiciaires dont sont quotidiennement victimes ses opposants politiques ainsi que les simples activistes de droits humains, les récents massacres des populations civiles à Beni et dans la Province orientale montrent à suffisance que le régime n'a toujours pas la maîtrise sécuritaire de son territoire. Certes, Joseph Kabila a-t-il hérité d'un pays en guerre ; mais, après plus de quinze de règne, comment articuler son bilan sur cette névralgique question sécuritaire ? Comment a-t-il su construire l'autorité de l'Etat dans le pays ? Quel crédit bénéficie-t-il encore auprès d'une population harcelée au quotidien par ceux qui sont censés la protéger et au paroxysme de l'exaspération à cause de l'insécurité généralisée sur l'ensemble du territoire ?

Retrait de Joseph Kabila comme seul réel électrochoc à même d'apaiser les esprits !

Rejeté pour son bilan politique calamiteux et à cause de son incapacité à ramener la paix et la sécurité, Kabila l'est plus encore pour la désastreuse situation socio-économique du Congo. Dans un pays où la scolarité est payante dès l'école maternelle, seuls 2 à 4% de la population active totale peut trouver un emploi dans le secteur structuré. Tout le reste de la population est astreinte à la débrouille dans des activités précaires, sans accompagnement adéquat, sans la moindre protection sociale. D'après le rapport du PNUD sur l'indice du développement humain, le Congo, en dépit de ses immenses potentialités économiques incontestables, n'était classé qu'à la 186^{ème} place sur 187 pays en 2013. Alors que le pays est dépourvu de tout système d'assurance sociale opérationnel, le revenu annuel moyen par tête d'habitant ne dépasse guère 732 dollars. Les fonctionnaires, y compris dans les forces de l'ordre et de la sécurité, accusent des années de retard de salaires impayés. Le dialogue politique aurait pu alors apaiser les tensions sociales si exacerbées en RDC. Mais, en l'absence de deux poids lourds de la politique, Etienne Tshisekedi et Moïse Katumbi, le forum perd sensiblement en légitimité. Seul le retrait de Joseph Kabila de la présidence de la République créerait un réel électrochoc à même d'apaiser les esprits.

Proposition de quelques scénarii possibles de sortie de crise

Boudé par ceux qui auraient pu lui apporter un peu de légitimité, de crédibilité, le monologue en cours à Kinshasa ne fera qu'exacerber les tensions par ses prévisibles et vivement redoutées conclusions : report des élections et, son corrélat, d'affligeantes primes à l'incompétence, aux inepties. Sans élection, aucune institution, aucun acteur politique n'aura, dès le 20 décembre prochain, la moindre légitimité issue du peuple ; lequel sera en droit de ne plus se reconnaître en eux. Il sied de rappeler que l'actuelle Constitution congolaise, par son article 64, donne aux citoyens congolais le droit de se soulever pour « *faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la présente Constitution* ». Les forces politiques et sociales acquises au changement doivent donc se préparer à faire de la désobéissance civile leur arme de combat pacifique contre ce régime inique dont les méfaits ont dépassé le paroxysme. Par de vives protestations auprès des chancelleries des pays d'accueil et des institutions internationales, la diaspora entend en prendre le relai hors-frontières congolaises pour réveiller et conscientiser l'opinion publique internationale sur le génocide et autres drames que subissent les Congolais depuis des lustres.

Toutefois, consciente du chaos machiavéliquement ourdi par ce régime rejeté et méprisé, soucieuse corrélativement de prévenir une nouvelle déflagration dans la région africaine des Grands Lacs, la diaspora congolaise propose deux scénarii possibles à même de conjurer la détonation en perspective, amortir la crise et sortir de l'impasse en cas de l'impossibilité avérée d'organiser la présidentielle dans les délais constitutionnels. Nous privilégions d'abord le recours à une administration internationale transitoire du Congo sous l'égide d'une femme ou d'un homme de devoir, rompu à l'exercice gouvernemental et au bénéfice d'une large estime jusqu'au-delà des frontières de son propre pays. Il aurait alors le mandat de réhabiliter les principales institutions régaliennes nationales congolaises et organiser, à l'instar du Kosovo en 1999, les différentes importantes élections dans climat d'apaisement et de sérénité. L'ancien Président de la Confédération helvétique et actuel Envoyé spécial de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour la région des Grands-Lacs africains, M. Pascal Roger Couchepin, a le profil idéal pour ces bons offices.

Toutefois, face à d'éventuels aveuglants et paralysants relents nationalistes, le scénario le plus conforme à l'esprit du dialogue politique et de la Résolution onusienne 2277 pour sortir de la crise sans violer la Constitution et sans mépris pour le peuple souverain consisterait, à l'instar des procédés politiques helvétiques, dans un schéma de concordance démocratique. A cet égard, nous préconisons l'organisation d'un dialogue politique effectivement inclusif pour mettre en place, de manière consensuelle, au moins cinq institutions de transition chargées de ramener le calme et d'organiser des élections crédibles, transparentes, apaisées et inclusives dans un délai raisonnable à convenir. Les principales structures intermédiaires à concevoir seraient alors :

1. un chef d'Etat intérimaire, choisi en fonction de ses capacités à rassembler le maximum des Congolais sur sa personne et à garantir un travail de qualité sans attermoiement ;
2. une Chambre parlementaire unique dont les membres seraient individuellement élus par les participants au Dialogue sur base de leurs parcours personnels et de la crédibilité dégagée ;
3. un Gouvernement de salut public dont les animateurs seraient également élus sur base de candidature individuelle et à l'aune de la crédibilité qu'ils inspireront aux votants ;
4. un nouveau Conseil constitutionnel dont les membres à élire pourraient ne pas être des participants au Dialogue, mais proposés pour leur mérite de technocrates reconnus ;
5. une nouvelle Commission Électorale Nationale Indépendante dont le choix des membres suivrait les mêmes modalités que pour le Conseil constitutionnel.

Fait à Genève, le jeudi 15 septembre 2016

Au nom de la Convention des Congolais de l'Étranger [CCE],

le Secrétaire général adjoint

la Présidente

Lwakale Mubengay BAFWA

Séverine Mbuyi TSHIMINI